

CAP	HISTOIRE Séquence II : La République en France	Fiche Prof
------------	---	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 3 : Le droit de vote en France : évolutions et débats

Longtemps le droit de voté a été réservé à une élite. Au terme de deux siècles d'évolution, le suffrage universel s'est imposé comme l'un des fondements de la République. Mais encore aujourd'hui, le droit de vote suscite des débats.

Comment le suffrage universel a-t-il été mis en place en France et quels débats suscite-t-il en 2018 ?

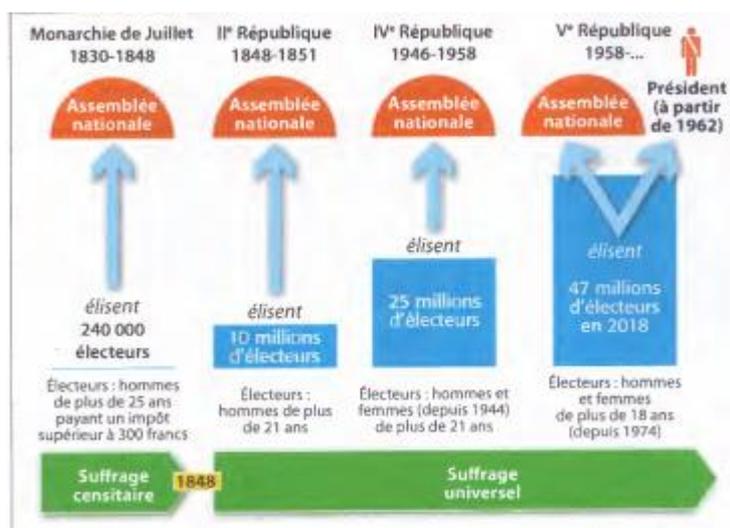
I - Une évolution :

Lexique :

Suffrage censitaire : mode d'élection dans lequel seuls les citoyens payant un cens (un impôt spécifique) peuvent voter.

Suffrage universel : mode d'élection dans lequel tous les citoyens ont le droit de vote, sans distinction de richesse.

Doc 1 : La conquête du droit de vote depuis 1830 (voir blog)



1) Quelle rupture majeure s'opère en 1848 concernant le droit de vote ?

- En 1848 fut établi pour la première fois de l'histoire de France le suffrage universel masculin.

2) Relevez les deux évolutions majeures qui se produisent sous la V^{ème} République.

- La première évolution majeure sous la V^e République est l'élection du président de la République au suffrage universel direct (réforme de 1962),
- La seconde est l'abaissement de la majorité de 21 à 18 ans (en 1974).

Doc 2 : Un député républicain à l'Assemblée nationale

« Messieurs, la population de la France se compose de 34 millions d'âmes. Sur 34 millions d'âmes, il y a 17 millions d'hommes ; sur ces 17 millions d'hommes, d'après les tables de mortalité les plus exactes, il y a 8 millions d'hommes de 25 ans et au-dessus. Combien avez-vous d'électeurs, sur 8 millions d'hommes de 25 ans et au-dessus ? Vous en avez à peu près 200 000. Je soutiens, moi, que le principe de la souveraineté populaire n'est pas en action dans un pays où, sur quarante hommes, il n'y a qu'un électeur.

Je dis qu'il y a, dans la population, une partie considérable qui est privée de toute espèce de droit politique, et qui non seulement est la plus nombreuse, mais encore qui paie la masse la plus considérable dans les contributions de l'État. »

François Arago (1786-1853), *Discours devant la Chambre des députés, 16 mai 1840.*

3) Quelle démonstration mathématique cet-auteur fait-il ici ?

- La démonstration, très simple, entend prouver qu'un trop grand nombre de Français sont exclus du suffrage : en effet, sur 17 millions d'électeurs potentiels, seuls 8 millions d'hommes votent, soit moins de la moitié.

4) Comment s'appelle le type de suffrage que ce républicain dénonce ?

- François Arago rejette le suffrage censitaire c'est-à-dire une pratique par laquelle ne peuvent voter que les citoyens assujettis à un cens, un impôt.
- Pour Arago, le niveau de richesse ne devrait pas être un critère de sélection pour le vote.

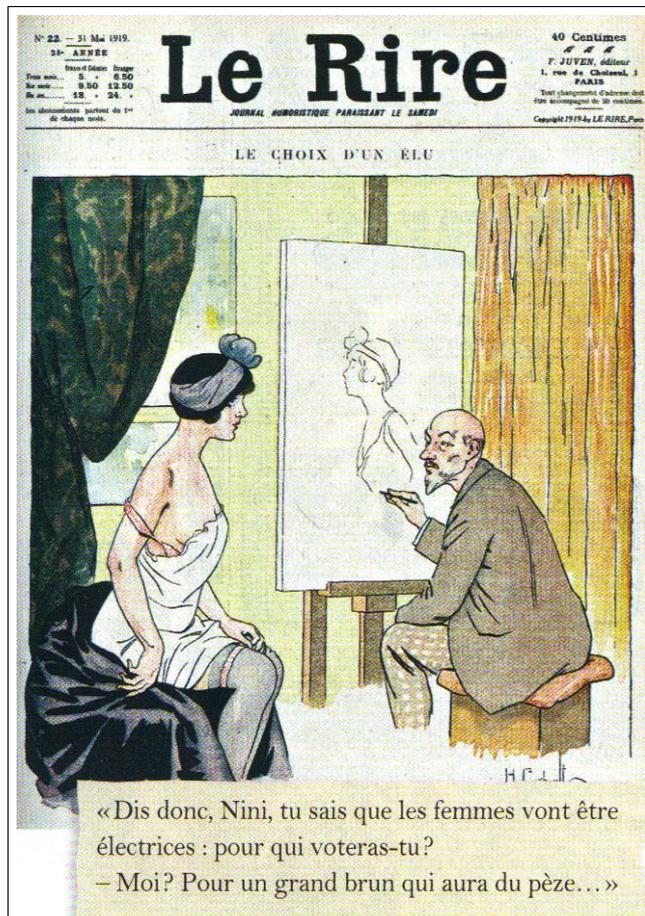
5) Quel est le suffrage qu'il réclame ? À l'aide du doc. 1, dites en quelle année et sous quel régime le vœu de ce républicain sera exaucé.

- Arago réclame le suffrage universel (masculin).
- C'est en 1848, au terme d'une Révolution (celle de février), sous la toute jeune Seconde République, que le suffrage universel fut institué pour les hommes de plus de 21 ans.

II - Un combat : Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres.

Doc 3 : Le choix d'un élu en 1919

Doc 4 : Discours du sénateur radical Bérard, 1919 (extrait)



Que sera demain ? Dans tous les cas, l'heure n'est point venue de remettre un bulletin de vote à la femme. La femme est-elle l'égal de l'homme ? Une question d'opportunité se pose il faut amener, par son éducation, la femme à la vie publique. D'autre part, la femme a un autre rôle que l'homme. La femme a dans sa famille un rôle primordial. La femme, pour l'enfant, pour la vie de celui-ci, pour son éducation, doit s'éloigner le moins possible du berceau où il sourit en ses premiers jours, de la salle où il fait ses premiers pas et où il se livre à ses premiers jeux. Et nous ne voulons pas toucher à un autre côté du problème pour ne remettre le bulletin de vote qu'à des femmes présentant des garanties de moralité ! De quoi serait faite la majorité électorale dans certains quartiers de grandes villes ?

En sa mentalité faite d'abord de sentimentalité, la femme est-elle apte comme l'homme à aborder les luttes du forum, l'ardente bataille des partis politiques ? Donner le droit de vote aux femmes en France en ce moment, c'est faire un saut dans l'inconnu plus grand que celui que, en 1848, on fit dans notre pays par l'adoption spontanée du suffrage universel, dans l'ignorance et l'inexpérience de celui-ci.

À quel moment vous propose-t-on d'adopter une telle modification de notre droit public ? Au lendemain d'une guerre effroyable, alors que seize ou dix-sept cent mille* citoyens de France ont été glorieusement fauchés pour la patrie si l'électorat était établi, il y aurait deux millions d'électrices de plus que d'électeurs ; suivant le terme de notre vieux droit « la France tomberait en quenouille ».

Séance ordinaire du sénat in Guillemette Racine, Entre hommes, regards sur les femmes 1880-1930, Flammarion, 1994.

* 1 700 000.

Document 5 : Les opérations menées par Louise Weiss

Document 6 : Louise Weiss lors d'une manifestation le 3 mai 1936

1935	Les membres de l'association « La Femme nouvelle » lâchent des ballons rouges, lestés de tracts, dans le stade de la finale de la Coupe de France de football.
1^{er} Juin 1936	Elles distribuent aux députés des myosotis, fleurs qui signifient symboliquement « Ne m'oubliez pas ».
2 Juin 1936	Elles offrent aux sénateurs des chaussettes avec l'inscription : « Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccommodées. »
28 Juin 1936	Elles investissent la piste du champ de course de Longchamp lors du Grand Prix, avec des pancartes portant l'inscription : « La Française doit voter ».
10 Juillet 1936	Elles s'enchaînent les unes aux autres et empêchent la circulation, rue Royale, à Paris.



1) Doc. 3 : Décrivez ce dessin humoristique. Que nous apprend le dialogue entre les deux personnages ? Quelle image des femmes donne le document ?

- C'est la **une du journal *Le Rire*, un journal humoristique créé en 1894** paraissant jusque dans les années 1950, dont le tirage atteint 300 000 exemplaires à la Belle Époque. Il accueille de grands artistes comme Steinlen et Toulouse Lautrec.
- Un artiste à son chevalet dessine un modèle féminin qui pose pour lui. Le peintre demande au modèle pour qui elle voterait demain en tant qu'électrice. La réponse surprenante concerne le physique et l'aisance financière du candidat.
- Selon le degré de lecture, on peut considérer que l'auteur du dessin est pour le moins misogyne.
- **Il renforce la thèse défendue dans beaucoup de milieux politiques : « les femmes ne sont pas prêtes ni mûres pour être électrices et participer à la vie de la cité ».**

2) Doc. 4. Quel est le point de vue du sénateur Bérard sur le droit de vote des femmes ? Relevez ses arguments.

- Pour le sénateur Bérard :
 - Il est **prématuré de donner/d'accorder le droit de vote à la femme. Sa place est à la maison, près des enfants qu'elle éduque si bien.**
 - **Il faut la protéger de la violence des débats politiques.**
 - **Lui donner le droit de vote, c'est risquer de par son ignorance et son inexpérience, de favoriser le retour au pouvoir d'un autocrate** (1848 ne s'est-il pas terminé par le retour de Napoléon III ?)
 - Par ailleurs, ce n'est pas le moment après une guerre qui vient de tuer 1,7 million d'hommes, cela conduirait à donner le pouvoir aux femmes.

3) Doc. 5, 6. Pourquoi les manifestantes brûlent-elles des chaînes ? Quels éléments de la photo témoignent de l'évolution des luttes féminines dans les années 1930 ? Quels ont été le rôle et l'action de Louise Weiss au sein de celles-ci ?

- Les chaînes sont le symbole de l'oppression politique que les hommes font subir aux femmes en leur interdisant de voter. Les brûler, c'est symboliquement se libérer.

- 4) Quand les Françaises obtiennent-elles le droit de vote ?
- Les françaises ont obtenu le droit de vote en 1944 et l'ont exercé la première fois en 1945.

III - Un débat déjà ancien : Le vote des étrangers en France

Les étrangers citoyens de l'UE ont déjà le droit de vote en France aux élections locales ; la question de l'élargissement de ce droit aux étrangers non citoyens de l'UE fait débat. Sa promesse de donner aux étrangers le droit de vote aux élections locales paraissait enterrée : François Hollande s'est pourtant engagé jeudi à présenter un texte au Parlement après les municipales de 2014. Permettre aux étrangers non communautaires de voter nécessite de réformer la Constitution, ce qui passe par un vote d'au moins 3/5^e des parlementaires ou un référendum. Cet engagement avait été abandonné par François Mitterrand en 1981 puis par Lionel Jospin, dont la gauche plurielle avait fait voter une proposition de loi par l'Assemblée en mai 2000. François Hollande avait repris l'idée dans ses 60 engagements lors de la campagne présidentielle de 2012, après l'adoption en décembre 2011 d'un projet de loi au Sénat tout juste passé à gauche.

AFP, 16 mai 2013.

- 1) Relevez le passage qui montre que ce débat est déjà ancien.
- Ce projet d'accorder le droit de vote aux étrangers remonte aux élections présidentielles de 1981 de F. Mitterrand.
- 2) Quelles conditions faut-il réunir pour que ce projet puisse aboutir ? En 2018, ce projet est-il toujours d'actualité ?
- Pour concrétiser ce projet, les 3/5 des députés et sénateurs doivent le voter favorablement.
 - En 2018, ce projet semble avoir été oublié par les différents partis politiques.

Synthèse :

Rédigez un paragraphe montrant que le droit de vote a toujours été un débat en France.

Vous emploierez les termes suivants : *suffrage censitaire* - *suffrage universel* - *vote des femmes* - *vote des étrangers*.